

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Commissariat général au développement durable

**Décision du 18 décembre 2009 portant nomination d'un membre  
au comité de domaine « Transports et sécurité »**

NOR : DEVK1003654S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,  
Vu l'arrêté du 9 juillet portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;  
Vu la circulaire du 9 juin 2004 relative à la création des comités de domaine,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du comité de domaine « Transports et sécurité » M. Claude-Jacques SOUBEIRAN, ingénieur général des ponts, eaux et forêts, inspecteur général routes, responsable du pôle Méditerranée.

Article 2

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 18 décembre 2009.

*La directrice de la recherche  
et de l'innovation,*  
R. BREHIER